

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
A VOCATION UNIQUE  
Regroupement Pédagogique de l'UFFRIED**

--oOo--

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DIRECTEUR  
Séance du 8 avril 2025 à 19 h 30  
A la Mairie de Roeschwoog**

Convocation le : 28 mars 2025

Membres élus.....	: 13	<u>Sous la présidence de M. Michel LORENTZ, Président</u>
Membres en fonction.....	: 13	<u>En présence de :</u>
Membres présents.....	: 11	ANTONI Marc, KRILOFF Sébastien, Vice-Présidents, BALBIERER Nadia, CAMOLLI Brigitte, KIEFER Geneviève, LIEBGOTT Laurence (suppléant), MACHRIS Véronique, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, WEBER Jean-Louis (suppléant prenant part au vote),
Absents avec Procurations :	0	<u>Absents excusés :</u> HUBER Christelle, KLEINKLAUS Céline (suppléée par WEBER Jean-Louis), OPFERMANN Laura (suppléant), WUST Michaël
Absents .....	: 2	<u>Etait en outre présent(e) :</u> HOLTZMANN Béatrice, DGS de la commune de Roeschwoog M. WOLFF Rémy, adjoint au Maire de Fort-Louis

**OBJET : DELIBERATION 2025/04/08 – 06 : TRANSMISSION ELECTRONIQUE DES ACTES SOUMIS AU CONTRÔLE DE LEGALITE OU A UNE OBLIGATION DE TRANSMISSION AU REPRESENTANT DE L'ETAT**

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;  
Vu le décret n° 2005-324 du 7 avril 2005 relatif à la transmission par voie électronique des actes des collectivités territoriales soumis au contrôle de légalité et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales ;  
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2131-1 et L 2131-2 ;

Considérant les instructions de l'Etat en ce qui concerne le déploiement de la dématérialisation et du contrôle des actes administratifs et des documents budgétaires soumis au contrôle de légalité à la préfecture,  
Considérant que, après une consultation dans le cadre du code des marchés publics, la société DOCAPOST FAST a été retenue pour être le tiers de télétransmission ;

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
**DECIDE** de procéder à la télétransmission des actes réglementaires et budgétaires au contrôle de légalité ;  
**DONNE** son accord pour que le Président signe la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la préfecture du Bas-Rhin, représentant l'Etat à cet effet ;  
**DONNE** son accord pour que le Président effectue la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité via le dispositif FAST ACTES de l'opérateur DOCAPOST FAST ;

**Pour extrait conforme**

Roeschwoog, le 22 avril 2025



Le Président,  
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,  
Geneviève KIEFER



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
A VOCATION UNIQUE  
Regroupement Pédagogique de l'UFFRIED**

--oOo--

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DIRECTEUR  
Séance du 8 avril 2025 à 19 h 30  
A la Mairie de Roeschwoog**

Convocation le : 28 mars 2025

Membres élus .....	: 13	Sous la présidence de M. Michel LORENTZ, Président
Membres en fonction .....	: 13	<u>En présence de :</u>
Membres présents.....	: 11	ANTONI Marc, KRILOFF Sébastien, Vice-Présidents, BALBIERER Nadia, CAMOLLI Brigitte, KIEFER Geneviève, LIEBGOTT Laurence (suppléant), MACHRIS Véronique, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, WEBER Jean-Louis (suppléant prenant part au vote),
Absents avec Procurations :	0	<u>Absents excusés :</u> HUBER Christelle, KLEINKLAUS Céline (suppléée par WEBER Jean-Louis), OPFERMANN Laura (suppléant), WUST Michaël
Absents .....	: 2	<u>Etait en outre présent(e) :</u> HOLTZMANN Béatrice, DGS de la commune de Roeschwoog M. WOLFF Rémy, adjoint au Maire de Fort-Louis

**OBJET : DELIBERATION 2025/04/08 – 07 : APPROBATION DE LA PARTICIPATION DU SIVU RPU A LA SANTE ET A LA PREVOYANCE DE SES AGENTS**

Le SIVU RPU a adhéré à la convention de participation mutualisée en santé complémentaire établie avec le Centre de gestion au 1<sup>er</sup> janvier 2019, ainsi qu'à la convention de participation mutualisée pour le risque prévoyance à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le contrat en santé complémentaire a subi une augmentation de 5 % sur l'ensemble des garanties à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Il en est de même pour la convention Prévoyance impactée par une augmentation tarifaire de 6,5 % pour l'ensemble de ses garanties.

La participation financière du SIVU pour la complémentaire santé et pour le risque prévoyance aux fonctionnaires, agents de droits publics et de droit privé en activité s'établit actuellement comme suit :

Pour la complémentaire santé

- a. Pour ce risque, la participation financière de la collectivité est accordée exclusivement à la convention de participation mutualisée référencée pour son caractère solidaire et responsable par le Centre de gestion du Bas-Rhin ;
- b. Pour ce risque, le niveau de participation est fixé comme suit :
  - 156 € par an par agent soit 13 € par mois
  - +84 € par an si le conjoint est aussi couvert soit + 7 € par mois
  - +36 € par an par enfant à charge soit + 3 € par mois
  - 300 € par an pour les familles (couple + 2 enfants minimum) soit 25 € par mois.

Pour le risque prévoyance

- a. Pour ce risque, la participation financière de la collectivité est accordée exclusivement à la convention de participation mutualisée référencée pour son caractère solidaire et responsable par le Centre de gestion du Bas-Rhin ;
- b. Pour ce risque, le niveau de participation est fixé comme suit :  
Le montant unitaire de participation par agent est de 21 € mensuel.  
Si le montant de la cotisation est inférieur à la participation de 21 €, la participation qui sera versée à l'agent sera égale au montant de sa cotisation.

Le Président propose l'augmentation de la participation financière de la Commune aux fonctionnaires, agents de droits publics et de droit privé en activité comme suit :

Pour la complémentaire Santé

- a. Pour ce risque, la participation financière de la collectivité est accordée exclusivement à la convention de participation mutualisée référencée pour son caractère solidaire et responsable par le Centre de gestion du Bas-Rhin ;
- b. Pour ce risque, le niveau de participation serait fixé comme suit :  
216 € par an par agent soit 18 € par mois  
+108 € par an si le conjoint est aussi couvert soit + 9 € par mois  
+48 € par an par enfant à charge soit +4 € par mois  
420 € par an pour les familles (couple + 2 enfants minimum) soit 35 € par mois.

Pour le risque prévoyance

- a. Pour ce risque, la participation financière de la collectivité est accordée exclusivement à la convention de participation mutualisée référencée pour son caractère solidaire et responsable par le Centre de gestion du Bas-Rhin ;
- b. Pour ce risque, le niveau de participation pourrait être fixée comme suit :  
Le montant unitaire de participation par agent serait de 26 € mensuel.  
Si le montant de la cotisation est inférieur à la participation de 26 €, la participation qui serait versée à l'agent serait égale au montant de sa cotisation.

Cette proposition d'augmentation a été soumise à l'avis du Comité social territorial auprès du CDG67 qui a émis un avis le 25 mars 2025.

Entendu l'exposé du Président

Vu la décision de principe du Comité directeur du 9 décembre 2024 d'augmentation de la participation financière en prévoyance

Vu les propositions d'augmentation de la participation en santé et en prévoyance émises

Vu l'avis du 25 mars 2025 du Comité social technique auprès du Centre de gestion du Bas-Rhin

Le Comité directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** l'augmentation de la participation financière de la Commune aux fonctionnaires, agents de droits publics et de droit privé en activité à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 comme proposé ci-dessus :

Pour la complémentaire Santé

- a. Pour ce risque, la participation financière de la collectivité est accordée exclusivement à la convention de participation mutualisée référencée pour son caractère solidaire et responsable par le Centre de gestion du Bas-Rhin ;
- b. Pour ce risque, le niveau de participation est fixé comme suit :  
216 € par an par agent soit 18 € par mois  
+108 € par an si le conjoint est aussi couvert soit + 9 € par mois  
+48 € par an par enfant à charge soit +4 € par mois  
420 € par an pour les familles (couple + 2 enfants minimum) soit 35 € par mois.

Pour le risque prévoyance

- c. Pour ce risque, la participation financière de la collectivité est accordée exclusivement à la convention de participation mutualisée référencée pour son caractère solidaire et responsable par le Centre de gestion du Bas-Rhin ;
- d. Pour ce risque, le niveau de participation est fixé comme suit :  
Le montant unitaire de participation par agent est de 26 € mensuel.  
Si le montant de la cotisation est inférieur à la participation de 26 €, la participation qui sera versée à l'agent sera égale au montant de sa cotisation.

**Pour extrait conforme**

Roeschwoog, le 22 avril 2025

Le Président,  
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,  
Geneviève KIEFER



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
A VOCATION UNIQUE  
Regroupement Pédagogique de l'UFFRIED**

-oOo-

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DIRECTEUR**

**Séance du 8 avril 2025 à 19 h 30**

**A la Mairie de Roeschwoog**

Convocation le : 28 mars 2025

Membres élus .....	: 13	<u>Sous la présidence</u> de M. Michel LORENTZ, Président
Membres en fonction .....	: 13	<u>En présence de :</u>
Membres présents.....	: 11	ANTONI Marc, KRILOFF Sébastien, Vice-Présidents, BALBIERER Nadia, CAMOLLI Brigitte, KIEFER Geneviève, LIEBGOTT Laurence (suppléant), MACHRIS Véronique, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, WEBER Jean-Louis (suppléant prenant part au vote),
Absents avec Procurations :	0	<u>Absents excusés :</u> HUBER Christelle, KLEINKLAUS Céline (suppléée par WEBER Jean-Louis), OPFERMANN Laura (suppléant), WUST Michaël
Absents .....	: 2	<u>Etait en outre présent(e) :</u> HOLTZMANN Béatrice, DGS de la commune de Roeschwoog M. WOLFF Rémy, adjoint au Maire de Fort-Louis

**OBJET : DELIBERATION 2025/04/08 -- 08 : APPROBATION D'UNE MOTION CONCERNANT L'AUGMENTATION DES COTISATIONS RETRAITES**

Constatant les analyses et constats établis par le rapport du Conseil d'orientation des retraites de juillet 2024, relatif à la dégradation de la situation financière du régime de la CNRACL ;

Constatant les déficits accumulés des dernières années par ce régime et qui vont croissant annuellement (1,8 milliards en 2022, 2,5 milliards en 2023 et 3,7 milliards en 2024 (prévision)), aboutissant au constat que les futures retraites ne pourront plus être financées ;

Constatant que le régime de la CNRACL qui finance les retraites de fonctionnaires territoriaux et hospitaliers ne bénéficie d'aucune aide publique et que ses cotisations reposent exclusivement sur les contributions des employeurs (73,3 %) et les cotisations des agents ( 26,5 %), alors que ce régime contribue par ses excédents depuis plus de 40 ans à compenser et combler tous les déficits structurels et démographiques des autres régimes de retraite, et ce tant le régime général de la CARSAT que les régimes spéciaux déficitaires (SNCF, Banque de France, clercs de notaires...);

Constatant qu'à présent, la CNRACL subit de surcroît la dégradation de son rapport démographique dynamique qui est passé de 4,53 agents cotisant pour un retraité en 1980 à 1,46 agents cotisant en 2022 ; que cette dégradation est due à la forte hausse des retraites depuis 10 ans, conjuguée à la baisse du recrutement des fonctionnaires cotisant à la CNRACL, le recours aux contractuels dépassant à présent 50 % des recrutements dans la Fonction Publique Territoriale ;

Constatant que le Gouvernement envisage, pour remédier au déficit de la CNRACL, de majorer la contribution patronale à ce régime à hauteur de 4% par an pour chacune des trois années à venir (2025, 2026, 2027)

Le Président, les Vice-Présidents et l'ensemble des membres du Comité directeur du SIVU Regroupement Pédagogique de l'Uffried, **SOLLICITENT** de la part du gouvernement :

**D'ENGAGER** avec l'ensemble des partenaires concernés une réflexion sur la réforme et la remise à plat des régimes de retraite de la Fonction Publique qui n'ont pas été révisés suite aux réformes successives des retraites en France qui n'ont concerné que le régime général

**DE RENFORCER** tous les moyens et processus existants pour favoriser le recrutement de fonctionnaires issus des concours de recrutement qui doivent demeurer le moyen constitutionnel et privilégié du recrutement statutaire et cesser de démanteler le statut de la Fonction Publique en favorisant et développant le recrutement des contractuels en emploi permanent, dont de surcroît les modalités de recours et de maintien en contrat sont insuffisamment suivies dans le cadre du contrôle de légalité

**DE RECONSIDERER** la hausse de la contribution employeur au régime de la CNRACL en la lissant mieux dans le temps et en associant au financement de son déficit, l'ensemble des régimes de retraites ayant bénéficié de ses excédents en ayant accéléré son déficit depuis plus de 40 ans, en prenant en considération le fait que ces charges financières nouvelles vont mettre en péril les finances locales et les capacités budgétaires des collectivités territoriales, mais vont également compromettre les marges de manœuvre des budgets de personnel des collectivités territoriales au détriment du développement des politiques d'évolution salariale et de carrières des agents de la Fonction Publique Territoriale.

**Pour extrait conforme**

Roeschwoog, le 22 avril 2025

Le Président,  
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,  
Geneviève KIEFER

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
A VOCATION UNIQUE  
Regroupement Pédagogique de l'UFFRIED**

--oOo--

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DIRECTEUR  
Séance du 8 avril 2025 à 19 h 30  
A la Mairie de Roeschwoog**

Convocation le : 28 mars 2025

Membres élus .....	13	<u>Sous la présidence de M. Michel LORENTZ, Président</u>
Membres en fonction .....	13	<u>En présence de :</u>
Membres présents.....	11	ANTONI Marc, KRILOFF Sébastien, Vice-Présidents, BALBIERER Nadia, CAMOLLI Brigitte, KIEFER Geneviève, LIEBGOTT Laurence (suppléant), MACHRIS Véronique, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, WEBER Jean-Louis (suppléant prenant part au vote),
Absents avec Procurations :	0	<u>Absents excusés :</u> HUBER Christelle, KLEINKLAUS Céline (suppléée par WEBER Jean-Louis), OPFERMANN Laura (suppléant), WUST Michaël
Absents .....	2	<u>Etait en outre présent(e) :</u> HOLTZMANN Béatrice, DGS de la commune de Roeschwoog M. WOLFF Rémy, adjoint au Maire de Fort-Louis

**OBJET: DELIBERATION 2025/04/08 -- 09: APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 ET CONSTATATION DU COMPTE DE GESTION**

Le Président Michel LORENTZ présente le compte administratif de l'année 2024, en donnant les explications concernant les sommes inscrites tant en recettes qu'en dépenses.

Il précise que le compte administratif, l'annexe explicative et un extrait du compte de gestion de l'exercice ont été transmis aux membres du Comité directeur par mél du 28 mars 2025.

Il indique que le Compte administratif est concordant avec le Compte de gestion établi par le Trésorier, puis il se retire pour l'adoption de ce point (*sortie de séance à 20h35*).

M. Marc ANTONI, Vice-président du SIVU RPU, prend la présidence de la séance et propose au Comité directeur l'adoption du compte administratif de l'exercice 2024.

Vu la présentation du compte administratif (cf. annexe)

Vu les explications du Président

Le Comité directeur, en l'absence du Président, après en avoir délibéré, par 10 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention,

**AFFIRME** avoir constaté les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion pour l'exercice 2024 dressé par M. Emmanuel ROUX, Trésorier du SIVU RPU ;

**APPROUVE** le compte administratif 2024 arrêté comme suit :

Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2024	-152 514.75 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice 2024	252 683.25 €
<i>Excédent de fonctionnement de l'exercice 2024</i>	<i>100 168.50 €</i>
<i>Excédent de fonctionnement 2023 reporté</i>	<i>50 993.10 €</i>
Excédent de fonctionnement de clôture 2024	151 161.60 €
Dépenses d'investissement de l'exercice 2024	-37 121.33 €
Recettes d'Investissement de l'exercice 2024	48 164.50 €
<i>Excédent d'investissement de l'exercice 2024</i>	<i>11 043.17 €</i>
<i>Déficit d'investissement 2023 reporté</i>	<i>-32 694.73 €</i>
Déficit d'Investissement de clôture 2024	-21 651.56 €
Dépenses d'Investissement - restes à réaliser 2024	-4 980.00 €
Recettes d'Investissement - restes à réaliser 2024	0.00 €
Déficit d'Investissement 2024 restes à réalisés déduits	-26 631.56 €
<b>EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2024 sans restes à réaliser</b>	<b>129 510.04 €</b>
<b>EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2024 restes à réaliser déduits</b>	<b>124 530.04 €</b>

PRECISE que ce document n'appelle ni observations, ni réserves de sa part.

#### ANNEXE - PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU SIVU RPU EXERCICE 2024

Le compte administratif représente un véritable bilan financier, permettant d'établir une analyse financière tout en appréciant l'écart entre les propositions de dépenses et de recettes adoptées lors du vote du budget primitif et la réalité de leur exécution.

La présente présentation est brève et synthétique. Elle retrace les informations financières essentielles. Celle-ci est jointe au compte administratif et est établie conformément à l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités locales.

#### PRESENTATION DES RESULTATS

Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2024	-152 514.75 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice 2024	252 683.25 €
<i>Excédent de fonctionnement de l'exercice 2024</i>	<i>100 168.50 €</i>
<i>Excédent de fonctionnement 2023 reporté</i>	<i>50 993.10 €</i>
Excédent de fonctionnement de clôture 2024	151 161.60 €
Dépenses d'investissement de l'exercice 2024	-37 121.33 €
Recettes d'Investissement de l'exercice 2024	48 164.50 €
<i>Excédent d'investissement de l'exercice 2024</i>	<i>11 043.17 €</i>
<i>Déficit d'investissement 2023 reporté</i>	<i>-32 694.73 €</i>
Déficit d'Investissement de clôture 2024	-21 651.56 €
Dépenses d'Investissement - restes à réaliser 2024	-4 980.00 €
Recettes d'Investissement - restes à réaliser 2024	0.00 €
Déficit d'Investissement 2024 restes à réalisés déduits	-26 631.56 €
<b>EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2024 sans restes à réaliser</b>	<b>129 510.04 €</b>
<b>EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2024 restes à réaliser déduits</b>	<b>124 530.04 €</b>

VUE D'ENSEMBLE - EXECUTION DU BUDGET				A	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	152 514,75	G	252 683,25
	Section d'investissement	B	37 121,33	H	48 164,50
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	50 993,10 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	32 694,73 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		=A+B+C+D	222 330,81	=G+H+I+J	351 840,85
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	4 980,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	4 980,00	=K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	152 514,75	=G+I+K	303 676,35
	Section d'investissement	=B+D+F	74 796,06	=H+J+L	48 164,50
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	227 310,81	=G+H+I+J+K+L	351 840,85

EXECUTION DU BUDGET - RESULTATS				C1
---------------------------------	--	--	--	----

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	189 636,08	300 847,75	18 298,37	A1	129 510,04
Investissement	37 121,33	48 164,50	-32 694,73	A2	-21 651,56
Dont 1066		37 286,09			
Fonctionnement	152 514,75	252 683,25	50 993,10	A3	151 161,60

RESTES A REALISER (4)						
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I+II	4 980,00	III+IV	0,00	B1	-4 980,00
Investissement	I	4 980,00	III	0,00	B2	-4 980,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	124 530,04
Investissement	A2 + B2	-26 631,56
Fonctionnement	A3 + B3	151 161,60

## SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES							A
Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>		62 905,27	37 121,33	4 980,00	20 803,94	0,00	37 121,33
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	32 750,27	6 968,21	4 980,00	20 802,06	0,00	6 968,21
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		32 750,27	6 968,21	4 980,00	20 802,06	0,00	6 968,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	30 155,00	30 153,12	0,00	1,88		30 153,12
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		30 155,00	30 153,12	0,00	1,88	0,00	30 153,12
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		62 905,27	37 121,33	4 980,00	20 803,94	0,00	37 121,33
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		0,00	0,00		0,00		0,00
	Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	32 694,73					
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>		95 600,00	69 816,06	4 980,00	20 803,94	0,00	37 121,33

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE							A1
Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>		62 905,27	37 121,33	4 980,00	20 803,94	0,00	37 121,33
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	32 750,27	6 968,21	4 980,00	20 802,06	0,00	6 968,21
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		32 750,27	6 968,21	4 980,00	20 802,06	0,00	6 968,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	30 155,00	30 153,12	0,00	1,88		30 153,12
1641	Emprunts en euros	30 155,00	30 153,12	0,00	1,88		30 153,12
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		30 155,00	30 153,12	0,00	1,88	0,00	30 153,12
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		62 905,27	37 121,33	4 980,00	20 803,94	0,00	37 121,33
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		0,00	0,00		0,00		0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1
---	------

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR-N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>			32 750,27	6 968,21	4 988,00	20 802,06	3 038 438,33	0,00	6 968,21
11	CONSTRUCTION ECOLE ELEMENTAIRE		0,00	0,00	0,00	0,00	2 852 377,14	0,00	0,00
12	ACQUIS. MAT. ET MOS. DE BUREAU		0,00	0,00	0,00	0,00	1 273,74	0,00	0,00
13	REALISATION SAS DE SECURITE POUR ENTREE PRINCIPALE		0,00	0,00	0,00	0,00	18 238,30	0,00	0,00
14	DIVERS TRAVAUX BATIMENT		3 008,91	0,00	0,00	3 008,91	61 425,58	0,00	0,00
16	ECOLE - AMENAGEMENT SALLES		9 000,00	0,00	280,00	8 720,00	275,31	0,00	0,00
18	ECOLE - EQUIPEMENT INFORMATIQUE		17 741,36	6 868,21	4 760,00	6 873,15	44 158,26	0,00	6 968,21
19	ECOLE - DIVERS EQUIPEMENTS ET MATERIEL		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	22 004,25	0,00	0,00
20	PERISCOLAIRE - DIVERS EQUIPEMENTS ET MATERIEL		0,00	0,00	0,00	0,00	28 271,67	0,00	0,00
21	CONSTRUCTION NOUVEAU PERISCOLAIRE		0,00	0,00	0,00	0,00	9 338,00	0,00	0,00

En investissement, les principales dépenses ont concerné le remplacement de matériel informatique (vidéoprojecteur salle 5 pour 2 376,85 € ainsi que tableau interactif et vidéoprojecteur salle 3 pour 4 591,36 €). La charge de la dette (remboursement du capital) relative à la construction du groupe scolaire et au remplacement de la chaudière fioul par une chaudière au gaz s'est élevée à 30 153,12 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES	A
--	---

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR-N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
<b>TOTAL</b>		95 600,00	48 164,50	0,00	47 435,50
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	45 800,00	48 164,50	0,00	-2 364,50
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		45 800,00	48 164,50	0,00	-2 364,50
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		45 800,00	48 164,50	0,00	-2 364,50
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	49 800,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		49 800,00	0,00	0,00	49 800,00
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>		95 600,00	48 164,50	0,00	47 435,50

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	
TOTAL		95 600,00	48 164,50	0,00	47 435,50	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1689 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	45 800,00	48 164,50	0,00	-2 364,50	
10222	FCTVA	8 513,91	10 878,41	0,00	-2 364,50	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	37 286,09	37 286,09	0,00	0,00	
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00		
Total des recettes financières		45 800,00	48 164,50	0,00	-2 364,50	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles		45 800,00	48 164,50	0,00	-2 364,50	
021	Virement de la section de fonctionnement	49 800,00	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00		0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00	
Total des recettes d'ordre		49 800,00	0,00		49 800,00	

Les recettes d'investissement proviennent du fonds de compensation de la TVA (10 878,41 €) et des excédents de fonctionnement capitalisés (37 286,09 €).

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								B
DEPENSES								
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		271 400,00	152 514,75	0,00	0,00	118 885,25	0,00	152 514,75
011	Charges à caractère général (3)	143 710,00	93 757,11	0,00	0,00	49 952,89	0,00	93 757,11
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	32 200,00	30 560,33	0,00	0,00	1 639,67		30 560,33
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	30 900,00	15 433,02	0,00	0,00	15 466,98	0,00	15 433,02
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		206 610,00	139 750,46	0,00	0,00	67 059,54	0,00	139 750,46
66	Charges financières	13 270,00	12 764,29	0,00	0,00	505,71		12 764,29
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	20,00	0,00			20,00		0,00
Total des dépenses financières		14 790,00	12 764,29	0,00	0,00	2 025,71		12 764,29
Total des dépenses réelles		221 600,00	152 514,75	0,00	0,00	69 085,25	0,00	152 514,75
023	Virement à la section d'investissement	49 800,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		49 800,00	0,00			49 800,00		0,00
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		271 400,00	152 514,75	0,00	0,00	118 885,25	0,00	152 514,75

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE								B1
Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (RP + DM + RAR-N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
<b>TOTAL</b>		<b>271 400,00</b>	<b>152 514,75</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>118 885,25</b>	<b>0,00</b>	<b>152 514,75</b>
011	Charges à caractère général (4)	143 710,00	93 757,11	0,00	0,00	49 952,89	0,00	93 757,11
60611	Eau et assainissement	2 800,00	2 243,03	0,00	0,00	556,97	0,00	2 243,03
60612	Energie - Electricité	55 000,00	23 766,56	0,00	0,00	31 233,42	0,00	23 766,56
60622	Carburants	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	200,00	111,40	0,00	0,00	88,60	0,00	111,40
60631	Fournitures d'entretien	3 500,00	2 475,28	0,00	0,00	1 024,72	0,00	2 475,28
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	1 105,25	0,00	0,00	894,75	0,00	1 105,25
6064	Fournitures administratives	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00
6067	Fournitures sociales	5 600,00	5 576,74	0,00	0,00	1 023,26	0,00	5 576,74
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	1 000,00	990,00	0,00	0,00	10,00	0,00	990,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	3 903,28	0,00	0,00	1 096,72	0,00	3 903,28
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	12 000,00	7 735,67	0,00	0,00	4 264,33	0,00	7 735,67
6161	Multirisques	4 000,00	3 993,59	0,00	0,00	6,41	0,00	3 993,59
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	2 000,00	2 451,73	0,00	0,00	-451,73	0,00	2 451,73
6247	Transports collectifs	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	400,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6262	Frais de télécommunications	2 800,00	2 469,40	0,00	0,00	330,60	0,00	2 469,40
6291	Concours divers (cotisations)	500,00	300,00	0,00	0,00	200,00	0,00	300,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	33 000,00	33 837,20	0,00	0,00	-837,20	0,00	33 837,20
6284	Redevances pour services rendus	2 600,00	2 157,96	0,00	0,00	442,04	0,00	2 157,96
6288	Autres services extérieurs	1 500,00	240,00	0,00	0,00	1 260,00	0,00	240,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	32 200,00	30 560,33	0,00	0,00	1 639,67		30 560,33
6218	Autre personnel extérieur	19 000,00	18 421,90	0,00	0,00	578,10		18 421,90
Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (RP + DM + RAR-N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	5,88	0,00	0,00	94,12		5,88
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	300,00	156,84	0,00	0,00	143,16		156,84
64111	Rémunération principale titulaires	8 500,00	7 292,38	0,00	0,00	1 207,62		7 292,38
6461	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 000,00	847,56	0,00	0,00	152,44		847,56
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 100,00	1 917,82	0,00	0,00	182,18		1 917,82
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 000,00	836,03	0,00	0,00	163,97		836,03
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	1 051,56	0,00	0,00	-1 051,56		1 051,56
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	100,00	1,96	0,00	0,00	98,04		1,96
6475	Médecins du travail, pharmacie	100,00	26,40	0,00	0,00	73,60		26,40
014	Attections de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de PMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	30 900,00	15 433,02	0,00	0,00	15 466,98	0,00	15 433,02
65311	Indemnités de fonction	8 600,00	8 350,92	0,00	0,00	249,08	0,00	8 350,92
65313	Cotisations de retraite	1 600,00	1 432,56	0,00	0,00	167,44	0,00	1 432,56
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	2 600,00	2 587,04	0,00	0,00	92,96	0,00	2 587,04
65571	Police d'Etat	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
657351	Subv. Fonct. Cl. de rattachement	0,00	3 142,30	0,00	0,00	-3 142,30	0,00	3 142,30
657364	Subv. Fonct. Caisse des écoles	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
65748	Subv. fonct. autres personnes droit privé	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
65868	Autres	8 000,00	0,20	0,00	0,00	7 999,80	0,00	0,20
6586	Frais fonctionnement des groupes d'étés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>206 810,00</b>	<b>139 750,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>67 059,54</b>	<b>0,00</b>	<b>139 750,46</b>
66	Charges financières	13 270,00	12 764,29	0,00	0,00	505,71		12 764,29
66111	Intérêts réglés à l'échéance	12 770,00	12 764,29	0,00	0,00	5,71		12 764,29
6688	Autres	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00		0,00
673	Titres annués (sur exercices antérieurs)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	20,00	0,00			20,00		0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	20,00	0,00			20,00		0,00
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>14 790,00</b>	<b>12 764,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 025,71</b>		<b>12 764,29</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
<b>Total des dépenses réelles</b>		221 600,00	152 514,75	0,00	0,00	69 085,25	0,00	152 514,75
023	Virement à la section d'investissement	49 800,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		49 800,00	0,00			49 800,00		0,00

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

## RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
<b>TOTAL</b>		220 406,90	252 683,25	0,00	0,00	-32 276,35
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	8 000,00	22 849,85	0,00	0,00	-14 849,85
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	175 050,00	190 495,15	0,00	0,00	-15 445,15
75	Autres produits de gestion courante (3)	37 356,90	38 943,25	0,00	0,00	-1 586,35
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		220 406,90	252 288,25	0,00	0,00	-31 881,35
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	395,00	0,00	0,00	-395,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes financières</b>		0,00	395,00	0,00	0,00	-395,00
<b>Total des recettes réelles</b>		220 406,90	252 683,25	0,00	0,00	-32 276,35
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		0,00	0,00			0,00
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		50 993,10				
<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>		271 400,00	303 676,35	0,00	0,00	-32 276,35

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

B2

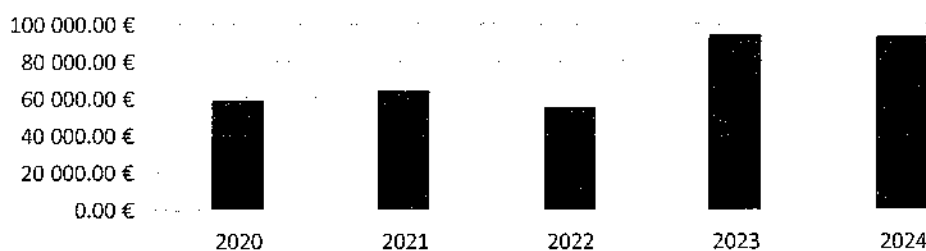
Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
<b>TOTAL</b>		220 406,90	252 683,25	0,00	0,00	-32 276,35
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	8 000,00	22 849,85	0,00	0,00	-14 849,85
70878	Remb. frais par des tiers	8 000,00	22 849,85	0,00	0,00	-14 849,85
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	175 050,00	190 495,15	0,00	0,00	-15 445,15
744	FCTVA	50,00	93,15	0,00	0,00	-43,15
74741	Participation communes membres du GFP	175 000,00	175 000,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	0,00	15 402,00	0,00	0,00	-15 402,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	37 356,90	38 943,25	0,00	0,00	-1 586,35
752	Revenus des immeubles	37 290,00	38 942,88	0,00	0,00	-1 652,88
75888	Autres	66,90	0,37	0,00	0,00	66,53
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		220 406,90	252 288,25	0,00	0,00	-31 881,35
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	395,00	0,00	0,00	-395,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	395,00	0,00	0,00	-395,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		220 406,90	252 683,25	0,00	0,00	-32 276,35
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		0,00	0,00			0,00

En fonctionnement, il est relevé :

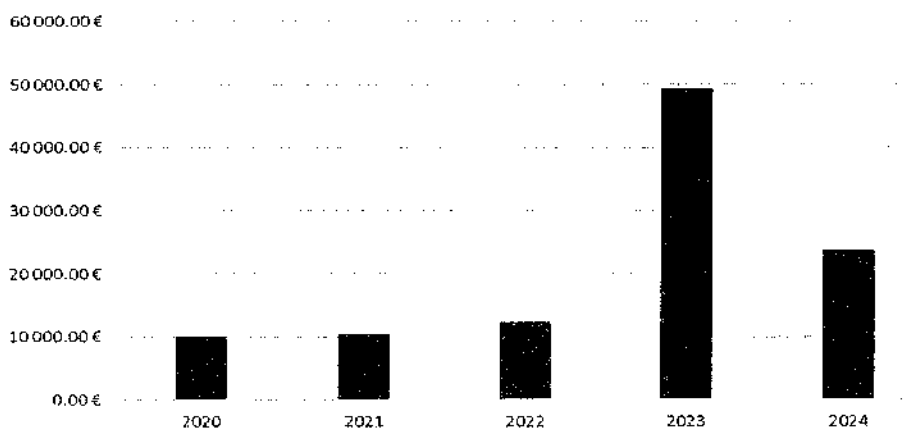
- que les charges de personnel (chapitre 012) représentent près de 20,03 % (en 2022 : 43,23 %, en 2024 : 29,4 %) des dépenses réelles de fonctionnement et les charges à caractère général (chapitre 011) s'élèvent à 61,47 % (en 2022 : 42,35 %, en 2023 : 56,32 %) des dépenses réelles de fonctionnement. Cette évolution s'explique par le départ à la retraite d'un agent titulaire en septembre 2023 et son remplacement par une société prestataire de nettoyage.
- que les charges à caractères générales restent relativement stables entre 2023 et 2024 (2023 : 94 388,86 €, 2024 : 93 757,11 €). Malgré l'augmentation en 2024 des postes « maintenance », « assurance », « frais de nettoyage », la diminution des frais d'énergie a permis de contenir les charges à caractère général.
- que les indemnités totales versées au Président en 2024 s'élèvent à 8 350,92 € (2023 : 8429,81 €).
  - que le total des charges de gestion des services constitue la majeure partie des dépenses de fonctionnement soit 91,63 % (2023 : 97 %).
  - que les participations communales au niveau des recettes du SIVU s'élèvent à 69,25 % (2023 : 72,25 %) environ des recettes. Les autres recettes proviennent du loyer et du remboursement des charges versés par l'AGF du Bas-Rhin, délégataire de la Commune de Roeschwoog pour le service périscolaire, du FCTVA et du versement exceptionnel par l'Etat d'un filet inflation de 15 402,00 €.

Evolution des dépenses de fonctionnement – exercice 2020 à 2024

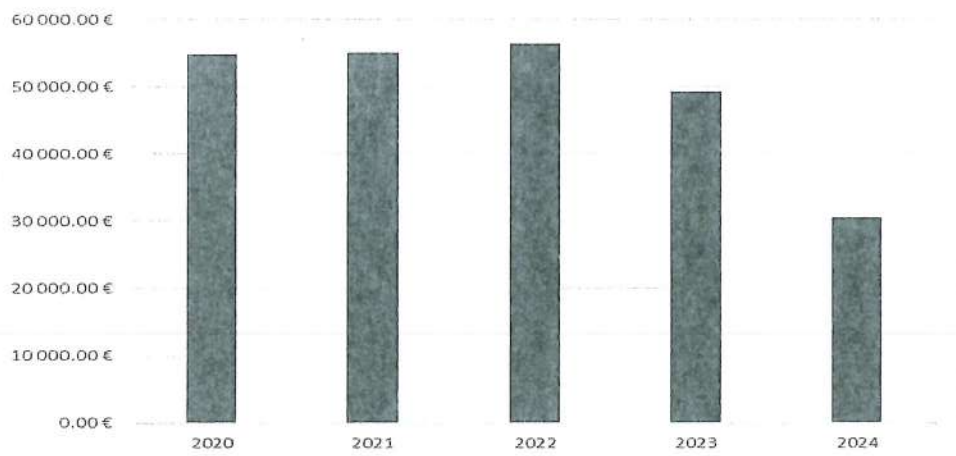
### SIVU RPU - Dépenses de fonctionnement Charges à caractère général - chapitre 011 Evolution de 2020 à 2024



### SIVU RPU - Dépenses de fonctionnement Evolution de la charge de l'énergie et de l'électricité - compte 60612



SIVU RPU - Dépenses de fonctionnement  
Charges de personnel - chapitre 012  
Evolution de 2020 à 2024



CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

COMPTES ADMINISTRATIFS	2020	2021	2022	2023	2024
Participation Communes	229 000.00 €	74 000.00 €	150 000.00 €	120 000.00 €	175 000.00 €
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>299 008.30 €</b>	<b>115 560.34 €</b>	<b>194 810.12 €</b>	<b>166 082.89 €</b>	<b>252 683.25 €</b>
Charges de personnel	54 767.18 €	55 104.22 €	56 366.09 €	49 257.16 €	30 560.33 €
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement (hors frais financiers compte 66111)</b>	<b>263 808.74 €</b>	<b>136 151.63 €</b>	<b>125 171.33 €</b>	<b>162 364.87 €</b>	<b>139 750.46 €</b>
<b>Marge brute (recette FCT - dépenses FCT)</b>	<b>35 199.56 €</b>	<b>- 20 591.29 €</b>	<b>69 638.79 €</b>	<b>3 718.02 €</b>	<b>112 932.79 €</b>
Frais financiers (compte 66111)	1 384.33 €	1 294.60 €	1 317.52 €	5 214.47 €	12 764.29 €
<b>Epargne brute (marge brute - frais financiers)</b>	<b>33 815.23 €</b>	<b>- 21 885.89 €</b>	<b>68 321.27 €</b>	<b>- 1 496.45 €</b>	<b>100 168.50 €</b>
Remboursement capital de la dette (1641)	22 432.97 €	22 522.70 €	34 565.73 €	32 906.06 €	30 153.12 €
<b>Epargne nette (épargne brute - capital dette)</b>	<b>11 382.26 €</b>	<b>- 44 408.59 €</b>	<b>33 755.54 €</b>	<b>- 34 402.51 €</b>	<b>70 015.38 €</b>
<b>=marge nette d'autofinancement</b>					
Report d'investissement de l'année précédente	- 25 429.05 €	- 37 436.79 €	84 311.77 €	- 9 489.48 €	- 32 694.73 €
Recettes réelles d'investissement	29 631.31 €	157 774.49 €	9 444.06 €	25 234.56 €	48 164.50 €
<b>Total recettes investissement (report investissement N-1 + recettes réelles d'investissement)</b>	<b>4 202.26 €</b>	<b>120 337.70 €</b>	<b>93 755.83 €</b>	<b>15 745.08 €</b>	<b>15 469.77 €</b>
<b>Capacité d'investissement (épargne nette + recettes totales IVT)</b>	<b>15 584.52 €</b>	<b>75 929.11 €</b>	<b>127 511.37 €</b>	<b>- 18 657.43 €</b>	<b>85 485.15 €</b>
Résultat de clôture	70 257.22 €	132 683.10 €	103 305.64 €	55 584.46 €	129 510.04 €

DETTE

Objet du prêt	Organisme prêteur	Montant prêt	Durée en années	Année de mobilisation	Fin de remboursement	Taux	Taux	K restant dû 2024	Remboursement 2024 intérêts	Remboursement 2024 Capital	Charge totale 2024	
									au 1/09/2024			
Ecole intercommunale André Weckmann	Crédit Agricole	600 000.00 €	30	2004	01/09/2034	01/09/2024 V 4.75 %	01/09/2025 V 4.2%	238 748.82 €	12 211.41 €	18 333.40 €	30 544.81 €	
									au 01/01/2024			
Système de chauffage gaz + remplacement luminaires	Crédit Agricole	120 000.00 €	10	2021	31/10/2031			96 572.07 €	552.88 €	11 819.72 €	12 372.60 €	
									<b>335 320.89 €</b>	<b>12 764.29 €</b>	<b>30 153.12 €</b>	<b>42 917.41 €</b>

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (6)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (9)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					720 000,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					720 000,00									
80301618341	CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES	12/07/2004		01/02/2005	600 000,00	V	EURIBOR	3,810	2,758		A	X Echéance constante		A-1
80301153747	CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES	04/10/2021		3/09/2022	120 000,00	F		0,000	0,032		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00									
1644 Emprunts assortis d'une option de frappe sur ligne de trésorerie (Total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)					0,00									
1673 Dettes pour MIEP et PPP (Total)					0,00									
1674 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (6)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (9)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (Total) (8)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0,00									
1687 Autres dettes (Total)					0,00									
Total général					720 000,00									

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

## B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		323 501,18					30 153,12	12 764,29	0,00	86,17
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		323 501,18					30 153,12	12 764,29	0,00	86,17
80001618541		0,00	A-1	238 748,93	6,75	V	EURIBOR	2,768	18 333,40	12 211,41	0,00	0,00
80201153747		0,00	A-1	84 752,25	6,83	F		0,809	11 816,72	562,88	0,00	86,17
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de swap sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances escomptées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		323 501,18					30 153,12	12 764,29	0,00	86,17

Il est à noter l'augmentation du taux du prêt à taux variable (bâtiment de l'école) qui est passé de 0,20 % en 2022, à 1,65 % en 2023 et à 4,75 % en 2024.

Il baisse à 4,2 % pour l'exercice 2025.

## AIDES FINANCIERES VERSEES PAR LE SIVU RPU A L'ECOLE ELEMENTAIRE A. WECKMANN

Pour l'exercice 2024, 3 142,30 € d'aides ont été versées à l'école. L'acompte pour l'activité natation pour l'année scolaire 2024/2025 est versée au budget de l'exercice 2025.

Pour mémoire, en 2023, 6 398,70 €, dont 3 790,50 € pour l'activité natation ont été versés à la Caisse de l'école.

**Grand Livre par Article**  
 316 - SIVU REGR. PEDAG. UFFRIED / 04 - SIVU REGR. PEDAG. UFFRIED / 2024 Date : 24/03/2025 15:34  
Section : Fonctionnement

Critères de l'édition : Présentation : Réalisé; Section : Fonctionnement; Sens : Dépense; Réel/Ordre : Réel et Ordre; Compte : 657361; Multi Collectivité : Non; Multi Budget : Non; Ne pas afficher les engagements soldés : Oui

Date Emission	N° Bord.	N° Pièce	Désignation	Imputation	Tiers	N° Eng.	Montant Budg.	Montant TTC
<b>657361 - Subventions de fonctionnement aux caisse des écoles</b>								
<b>Dépense</b>								
13/03/2024	13	62	SUBVENTION ECOLE POUR SORTIE STRIDE PARK	D 657361/65	ECOLE ELEMENTAIRE - INTERCOMMUNAL		756,80 €	756,80 €
13/03/2024	13	63	SUBVENTION SORTIE TOCCARION	D 657361/65	ECOLE ELEMENTAIRE - INTERCOMMUNAL		174,00 €	174,00 €
13/03/2024	13	64	SUBVENTION SORTIE MUSEE TOMI UNGERER	D 657361/65	ECOLE ELEMENTAIRE - INTERCOMMUNAL		88,00 €	88,00 €
13/03/2024	13	65	SUBVENTION SORTIE CINEMA MEGAREX	D 657361/65	ECOLE ELEMENTAIRE - INTERCOMMUNAL		101,20 €	101,20 €
22/08/2024	35	181	SORTIE SEMAINE AVEC LES CORRESPONDANTS DE	D 657361/65	ECOLE ELEMENTAIRE - INTERCOMMUNAL		88,00 €	88,00 €
22/08/2024	35	182	SORTIE SEMAINE CANOE-KAYAK-PADDLE AU STAEDL	D 657361/65	ECOLE ELEMENTAIRE - INTERCOMMUNAL		290,40 €	290,40 €
22/08/2024	35	183	SORTIE A STRASBOURG DECOUVERTE DU MUSEE DE	D 657361/65	ECOLE ELEMENTAIRE - INTERCOMMUNAL		88,00 €	88,00 €
22/08/2024	35	184	SORTIE CINE-CONCERT FRANCO-ALLEMAND à BADEN	D 657361/65	ECOLE ELEMENTAIRE - INTERCOMMUNAL		107,80 €	107,80 €
11/04/2024	40	196	SUBVENTION INITIATION EQUITATION	D 657361/65	ECOLE ELEMENTAIRE - INTERCOMMUNAL		677,60 €	677,60 €
11/04/2024	40	197	SOLDE CONVENTION PISCINE ANNE 2023 - 2024	D 657361/65	ECOLE ELEMENTAIRE - INTERCOMMUNAL		693,50 €	693,50 €
12/06/2024	41	200	SUBVENTION SORTIE VISITE DU FLECKENSTEIN	D 657361/65	ECOLE ELEMENTAIRE - INTERCOMMUNAL		77,00 €	77,00 €
<b>Total Dépense : 657361 - Subventions de fonctionnement aux caisse des écoles</b>				<b>Total Budgétisé</b>	<b>0,00 € Total Réalisé</b>		<b>3 142,30 €</b>	<b>3 142,30 €</b>
							<b>Différence</b>	<b>-3 142,30 €</b>

**PARTICIPATION DES COMMUNES AU BUDGET DE L'EXERCICE 2024**



SIVU  
Regroupement Pédagogique de l'UFFRIED

PARTICIPATIONS COMMUNALES AUX DEPENSES DU SIVU 2024

Participation demandée aux communes 175 000 €

Participation à l'investissement 87 090 €

Contribution au fonctionnement 87 910 €

	EFFECTIFS	PARTICIPATION FONCTIONNEMENT	POPULATION 2024 (source INSEE)	PARTICIPATION INVESTISSEMENT	MONTANT TOTAL PARTICIPATION
FORT LOUIS	16	8 083,68 €	289	6 551,02 €	14 634,70 €
LEUTENHEIM	39	19 703,97 €	837	18 573,02 €	38 676,98 €
NEUHAUSEL	18	9 094,14 €	353	8 908,46 €	18 002,62 €
ROESCHWOOG	101	51 028,22 €	2323	52 657,49 €	103 685,71 €
<b>TOTAL</b>	<b>174</b>	<b>87 910,00 €</b>	<b>3642</b>	<b>87 090,00 €</b>	<b>175 000 €</b>

Pour mémoire effectifs de l'école rentrée scolaire 2023/2024 : 200 élèves

Participations communales	Années												%age participation	%age population
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
FORT LOUIS	18 635 €	17 751 €	15 350 €	13 841 €	15 163 €	16 082 €	16 074 €	19 793 €	6 020 €	11 964 €	8 523 €	14 635 €	7,10%	7,52%
LEUTENHEIM	38 250 €	38 461 €	43 090 €	41 381 €	44 679 €	36 588 €	34 817 €	35 026 €	14 611 €	30 455 €	26 039 €	38 677 €	21,70%	21,79%
NEUHAUSEL	21 577 €	18 737 €	18 068 €	17 265 €	17 510 €	18 160 €	19 757 €	22 546 €	7 259 €	15 507 €	11 457 €	18 002 €	9,55%	10,23%
ROESCHWOOG	138 289 €	139 051 €	137 492 €	141 513 €	136 649 €	129 170 €	143 352 €	151 635 €	46 110 €	92 074 €	73 981 €	103 686 €	61,65%	60,46%
<b>Participation</b>	<b>216 751 €</b>	<b>214 000 €</b>	<b>214 000 €</b>	<b>214 000 €</b>	<b>214 000 €</b>	<b>200 000 €</b>	<b>214 000 €</b>	<b>229 000 €</b>	<b>74 000 €</b>	<b>150 000 €</b>	<b>120 000 €</b>	<b>175 000 €</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

**Pour extrait conforme**

Roeschwoog, le 22 avril 2025



Le Président,  
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,  
Geneviève KIEFER



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
A VOCATION UNIQUE  
Regroupement Pédagogique de l'UFFRIED**

--oOo--

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DIRECTEUR  
Séance du 8 avril 2025 à 19 h 30  
A la Mairie de Roeschwoog**

Convocation le : 28 mars 2025

Membres élus .....	: 13	<u>Sous la présidence de M. Michel LORENTZ, Président</u>
Membres en fonction .....	: 13	<u>En présence de :</u>
Membres présents.....	: 11	ANTONI Marc, KRILOFF Sébastien, Vice-Présidents, BALBIERER Nadia, CAMOLLI Brigitte, KIEFER Geneviève, LIEBGOTT Laurence (suppléant), MACHRIS Véronique, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, WEBER Jean-Louis (suppléant prenant part au vote),
Absents avec Procurations :	0	<u>Absents excusés :</u> HUBER Christelle, KLEINKLAUS Céline (suppléée par WEBER Jean-Louis), OPFERMANN Laura (suppléant), WUST Michaël
Absents .....	: 2	<u>Etait en outre présent(e) :</u> HOLTZMANN Béatrice, DGS de la commune de Roeschwoog M. WOLFF Rémy, adjoint au Maire de Fort-Louis

**OBJET : DELIBERATION 2025/04/08 – 10 : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024**

Il est proposé d'affecter les résultats du Compte Administratif 2024 au budget de l'exercice 2025.

**Résultats de clôture de l'exercice 2024 :**

➤ Excédent de fonctionnement de clôture :	+151 161,60 €
➤ Déficit d'investissement de clôture :	- 21 651,56 €
Restes à réaliser dépenses :	- 4 980,00 €
Restes à réaliser recettes :	0,00 €

**Affectation proposée au budget de l'exercice 2025**

D001 - Déficit d'investissement reporté :	- 21 651,56 €
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé :	+ 26 631,56 €
R002 - Excédent de fonctionnement reporté :	+ 124 530,04 €

Le Comité directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE D'AFFECTER** les résultats du Compte Administratif 2024 au budget primitif de l'exercice 2025 comme suit :

D001 - Déficit d'investissement reporté :	- 21 651,56 €
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé :	+ 26 631,56 €
R002 - Excédent de fonctionnement reporté :	+ 124 530,04 €



**Pour extrait conforme**

Roeschwoog, le 22 avril 2025

Le Président,  
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,  
Geneviève KIEFER



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
A VOCATION UNIQUE  
Regroupement Pédagogique de l'UFFRIED**

--oOo--

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DIRECTEUR  
Séance du 8 avril 2025 à 19 h 30  
A la Mairie de Roeschwoog**

Convocation le : 28 mars 2025

Membres élus.....	: 13	<u>Sous la présidence de M. Michel LORENTZ, Président</u>
Membres en fonction.....	: 13	<u>En présence de :</u>
Membres présents.....	: 11	ANTONI Marc, KRILOFF Sébastien, Vice-Présidents, BALBIERER Nadia, CAMOLLI Brigitte, KIEFER Geneviève, LIEBGOTT Laurence (suppléant), MACHRIS Véronique, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, WEBER Jean-Louis (suppléant prenant part au vote),
Absents avec Procurations :	0	<u>Absents excusés :</u> HUBER Christelle, KLEINKLAUS Céline (suppléée par WEBER Jean-Louis), OPFERMANN Laura (suppléant), WUST Michaël
Absents .....	: 2	<u>Etait en outre présent(e) :</u> HOLTZMANN Béatrice, DGS de la commune de Roeschwoog M. WOLFF Rémy, adjoint au Maire de Fort-Louis

**OBJET : DELIBERATION 2025/04/08 – 11 : CONSTITUTION D'UNE PROVISION COMPTABLE POUR CREANCES RISQUANT D'ETRE COMPROMISES**

La constitution de provisions comptables est une dépense obligatoire. Son champ d'application est précisé par l'article R. 2321-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Par souci de sincérité budgétaire, de transparence des comptes et de fiabilité des résultats de fonctionnement des collectivités, le code général des collectivités territoriales rend nécessaire les dotations aux provisions pour créances risquant d'être compromises.

Ce principe s'applique à toutes les collectivités sans seuil de population.

Celles-ci ont ainsi l'obligation de prévoir des provisions et procéder à leur mandatement à hauteur de 15% minimum des créances risquant d'être compromises.

Chaque année, le montant des provisions pour créances risquant d'être compromises sera ajusté, soit par constitution de provisions supplémentaires, en cas de détérioration de celles-ci, soit par reprise de ces provisions en cas de diminution du montant de ces créances.

La méthode annuelle de calcul de ces créances repose sur le solde des comptes 4116, 4126, 4146, 4156, 4161, 4626, 46726, représentant les créances douteuses dues à la collectivité et figurant à la balance d'entrée de l'exercice considéré de la collectivité. Au total cumulé de ces soldes comptables sera affecté le taux compris entre 15 % et 100 %.

Après ouverture des crédits nécessaires à la comptabilisation de ces provisions, celles-ci feront l'objet d'un mandatement à l'article 6817, chapitre 68 « Dotations aux provisions pour dépréciations des actifs circulants » en cas de constatation de provision initiale ou complémentaire, ou d'un titre de recette, article 7817, chapitre 78 « Reprises sur provisions pour dépréciations des actifs circulants », en cas de reprise sur provision, ceci sur présentation d'un décompte justifiant du montant des provisions.

Le montant a été calculé suivant la nouvelle méthode validée par le SGC de Haguenau à partir de l'état des restes à recouvrer à la date du 31 décembre 2024 en appliquant le barème suivant :

Provisions des créances 2025 et 2024 = 0%  
Provisions des créances 2023 = 15%  
Provisions des créances 2022 = 30%  
Provisions des créances 2021 = 45%  
Provisions des créances 2020 = 60%  
Provisions des créances 2019 = 75%  
Provisions des créances 2018 et années antérieures = 90%  
Provisions des créances en Liquidation Judiciaire (LJ) = 100%

Au vu de ces éléments, il est proposé de constituer une provision comptable d'un montant de 83,00 €.

Vu l'article R2331-2 du Code Général des Collectivités territoriales,  
Vu la nomenclature M57

Le Comité directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de fixer pour l'année 2025, le provisionnement des créances de plus de 2 ans, selon le barème établi par le comptable public

**DECIDE** de constituer la provision ou la reprise de provision pour dépréciation des comptes de tiers à hauteur de 83 € pour cet exercice

**DECIDE** d'inscrire au budget 2025, en dépenses ou en recettes, les crédits nécessaires à la comptabilisation de ces provisions ou de cette reprise de provision

**AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**Pour extrait conforme**

Roeschwoog, le 22/avril 2025



Le Président,  
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,  
Geneviève KIEFER

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
A VOCATION UNIQUE  
Regroupement Pédagogique de l'UFFRIED**

--oOo--

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DIRECTEUR  
Séance du 8 avril 2025 à 19 h 30  
A la Mairie de Roeschwoog**

Convocation le : 28 mars 2025

Membres élus .....	: 13	<u>Sous la présidence de M. Michel LORENTZ, Président</u>
Membres en fonction .....	: 13	<u>En présence de :</u>
Membres présents.....	: 11	ANTONI Marc, KRILOFF Sébastien, Vice-Présidents, BALBIERER Nadia, CAMOLLI Brigitte, KIEFER Geneviève, LIEBGOTT Laurence (suppléant), MACHRIS Véronique, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, WEBER Jean-Louis (suppléant prenant part au vote),
Absents avec Procurations :	0	<u>Absents excusés :</u> HUBER Christelle, KLEINKLAUS Céline (suppléée par WEBER Jean-Louis), OPFERMANN Laura (suppléant), WUST Michaël
Absents .....	: 2	<u>Etait en outre présent(e) :</u> HOLTZMANN Béatrice, DGS de la commune de Roeschwoog M. WOLFF Rémy, adjoint au Maire de Fort-Louis

**OBJET : DELIBERATION 2025/04/08 – 12 : PARTICIPATION DU SIVU AUX FRAIS SCOLAIRES**

Chaque année le Comité directeur inscrit des crédits au budget (compte 6067 – fournitures scolaires) pour participer aux frais scolaires (acquisition de livres, de livrets scolaires, de petit matériel, fournitures pour les projets d'école, acquisition de papier pour les photocopies...).

Il est proposé le maintien d'une attribution de 33 € par élève, soit un total arrondi à 6 200,00 € pour 188 élèves pour l'exercice 2025.

Le Comité directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** le principe d'une participation de 33,00 € par élève soit des crédits pour l'exercice 2025 d'un montant arrondi à 6 200,00 €.

**Pour extrait conforme**

Roeschwoog, le 22 avril 2025

Le Président,  
Michel LORENTZ



La Secrétaire de séance,  
Geneviève KIEFER



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
A VOCATION UNIQUE  
Regroupement Pédagogique de l'UFFRIED**

--oOo--

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DIRECTEUR  
Séance du 8 avril 2025 à 19 h 30  
A la Mairie de Roeschwoog**

Convocation le : 28 mars 2025

Membres élus.....	: 13	<u>Sous la présidence de M. Michel LORENTZ, Président</u>
Membres en fonction.....	: 13	<u>En présence de :</u>
Membres présents.....	: 11	ANTONI Marc, KRIOFF Sébastien, Vice-Présidents, BALBIERER Nadia, CAMOLLI Brigitte, KIEFER Geneviève, LIEBGOTT Laurence (suppléant), MACHRIS Véronique, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, WEBER Jean-Louis (suppléant prenant part au vote),
Absents avec Procurations :	0	<u>Absents excusés :</u> HUBER Christelle, KLEINKLAUS Céline (suppléée par WEBER Jean-Louis), OPFERMANN Laura (suppléant), WUST Michaël
Absents .....	: 2	<u>Etait en outre présent(e) :</u> HOLTZMANN Béatrice, DGS de la commune de Roeschwoog M. WOLFF Rémy, adjoint au Maire de Fort-Louis

**OBJET : DELIBERATION 2025/04/08 – 13 : PARTICIPATION DES COMMUNES AU BUDGET DE L'EXERCICE 2025**

Le Président rappelle l'évolution des participations des communes membres depuis 2013, la décision d'augmentation de la participation des communes en 2020 à 229 000,00 € au vu des résultats des exercices précédents, la participation réduite adoptée en 2021, puis une participation plus importante en 2022 (150 000,00 €) pour garantir la trésorerie du SIVU RPU.

Au vu des dépenses en hausse pour le fonctionnement du périscolaire et des dépenses importantes pour la construction du nouveau périscolaire et afin de ne pas trop impacter les budgets des communes membres, la participation des communes au budget primitif de l'exercice 2023 avait été réduite à 120 000,00 €.

Pour l'exercice 2024, cette participation a été portée à 175 000,00 €, l'objectif étant d'assurer un minimum de capacité d'autofinancement (couverture à minima des charges de l'emprunt).

Pour l'exercice 2025, une participation de 160 000,00 € est proposée.

Le projet de participation a été transmis par mél du 6 mars 2025 au Comité.



SIVU  
Regroupement Pédagogique de l'UTFRIED

PARTICIPATIONS COMMUNALES AUX DEPENSES DU SIVU 2025

Participation demandée aux communes 160 000 €

Participation à l'investissement 126 290 €

Contribution au fonctionnement 33 710 €

	EFFECTIFS ECOLE 2024/2025	PARTICIPATION FONCTIONNEMENT	POPULATION 2025 (source INSEE)	PARTICIPATION INVESTISSEMENT	MONTAIR TOTAL PARTICIPATION
FORT LOUIS	12	2 497,04 €	264	9 347,50 €	11 844,54 €
LEUTENHEIM	36	7 491,11 €	836	27 561,71 €	35 072,82 €
NEUHAEUSEL	14	2 915,21 €	399	13 132,58 €	16 047,79 €
ROESCHWOOG	100	20 808,64 €	2316	76 228,21 €	97 036,85 €
TOTAL	162	33 710,00 €	3837	126 290,00 €	160 000,00 €

Pour mémoire effectifs de l'école rentrée scolaire 2024/2025 : 188 élèves

Participations communales

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	taux participation	taux population
FORT LOUIS	18 635 €	17 751 €	15 350 €	15 041 €	15 163 €	16 082 €	16 074 €	19 793 €	6 030 €	11 964 €	8 523 €	14 635 €	11 844 €	7,40%	7,40%
LEUTENHEIM	36 250 €	38 461 €	43 090 €	41 361 €	44 679 €	36 538 €	34 817 €	35 026 €	14 611 €	30 455 €	26 038 €	38 677 €	35 073 €	21,92%	21,64%
NEUHAEUSEL	21 577 €	18 737 €	18 069 €	17 865 €	17 310 €	16 160 €	19 757 €	22 546 €	7 239 €	15 507 €	11 457 €	18 003 €	16 048 €	10,03%	10,40%
ROESCHWOOG	130 289 €	139 051 €	137 492 €	141 513 €	136 649 €	129 170 €	143 352 €	151 635 €	46 136 €	92 074 €	73 961 €	103 686 €	97 037 €	60,65%	60,36%
Participation	216 751 €	214 000 €	214 000 €	214 000 €	214 000 €	200 000 €	214 000 €	226 000 €	74 000 €	130 000 €	130 000 €	175 000 €	160 000 €	100%	100%

Le Comité directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
**APPROUVE** le principe d'une participation des communes pour l'exercice 2025 se montant à un total de 160 000,00 €.

Pour extrait conforme

Roeschwoog, le 22 avril 2025

Le Président,  
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,  
Geneviève KIEFER

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
A VOCATION UNIQUE  
Regroupement Pédagogique de l'UFFRIED**

-oOo-

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DIRECTEUR**

**Séance du 8 avril 2025 à 19 h 30  
A la Mairie de Roeschwoog**

Convocation le : 28 mars 2025

Membres élus ..... : 13  
Membres en fonction ..... : 13  
Membres présents..... : 11  
Absents avec Procurations : 0  
Absents ..... : 2

Sous la présidence de M. Michel LORENTZ, Président

En présence de :

ANTONI Marc, KRILOFF Sébastien, Vice-Présidents, BALBIERER Nadia, CAMOLLI Brigitte, KIEFER Geneviève, LIEBGOTT Laurence (suppléant), MACHRIS Véronique, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, WEBER Jean-Louis (suppléant prenant part au vote),

Absents excusés : HUBER Christelle, KLEINKLAUS Céline (suppléée par WEBER Jean-Louis), OPFERMANN Laura (suppléant), WUST Michaël

Etait en outre présent(e) : HOLTZMANN Béatrice, DGS de la commune de Roeschwoog

M. WOLFF Rémy, adjoint au Maire de Fort-Louis

**OBJET : DELIBERATION 2025/04/08 – 14 : TABLEAU DES EMPLOIS**

Le tableau des emplois est présenté dans le cadre du vote du budget.  
Il n'a pas évolué depuis le 7 mars 2024.

**TABLEAU DES EMPLOIS AU 7 MARS 2024**

Service	Dénomination de l'emploi	Postes Ouverts à ce jour	Nombre total d'Agents en poste	Agents à Temps complet en poste	Agents à Temps non complet en poste	Coefficient d'emploi
<b>Personnel Titulaire</b>						
<b>Administratif</b>	Adjoint administratif	1	0		0	8/35 <sup>ème</sup>
	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	0		0	8/35 <sup>ème</sup>
	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	1		1	8/35 <sup>ème</sup>
<b>Technique</b>	Adjoint technique – Entretien	1	0		0	26/35 <sup>ème</sup>
	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe – Entretien	1	0		0	26/35 <sup>ème</sup>
	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe – Entretien	1			0	26/35 <sup>ème</sup>
<b>Total Personnel Titulaire</b>		5	1	0	1	0.22 ETP
<b>Personnel non Titulaire</b>						
<b>Néant</b>		0	0	0	0	
<b>Total Personnel Non Titulaire</b>		0	0	0	0	
<b>Total du Personnel</b>		5	1	0	1	0.22 ETP

Le Comité directeur,  
**PREND ACTE** du tableau des emplois.

**Pour extrait conforme**

Roeschwoog, le 22 avril 2025

Le Président,  
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,  
Geneviève KIEFER



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
A VOCATION UNIQUE  
Regroupement Pédagogique de l'UFFRIED**

--oOo--

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DIRECTEUR  
Séance du 8 avril 2025 à 19 h 30  
A la Mairie de Roeschwoog**

Convocation le : 28 mars 2025

Membres élus .....	: 13	<u>Sous la présidence de M. Michel LORENTZ, Président</u>
Membres en fonction .....	: 13	<u>En présence de :</u>
Membres présents.....	: 11	ANTONI Marc, KRIOFF Sébastien, Vice-Présidents, BALBIERER Nadia, CAMOLLI Brigitte, KIEFER Geneviève, LIEBGOTT Laurence (suppléant), MACHRIS Véronique, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, WEBER Jean-Louis (suppléant prenant part au vote),
Absents avec Procurations :	0	<u>Absents excusés :</u> HUBER Christelle, KLEINKLAUS Céline (suppléée par WEBER Jean-Louis), OPFERMANN Laura (suppléant), WUST Michaël
Absents .....	: 2	<u>Etait en outre présent(e) :</u> HOLTZMANN Béatrice, DGS de la commune de Roeschwoog M. WOLFF Rémy, adjoint au Maire de Fort-Louis

**OBJET : DELIBERATION 2025/04/08 – 15 : AUTORISATION AU PRESIDENT A EFFECTUER DES VIREMENTS DE CREDITS DE PAIEMENT DE CHAPITRE A CHAPITRE POUR LE BUDGET DU SIVU RPU**

La nomenclature budgétaire et comptable M57 prévoit la possibilité, pour l'assemblée délibérante, d'autoriser l'exécutif à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections.

Ces mouvements de crédits ne doivent pas entraîner une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre.

Ces virements de crédits doivent faire l'objet d'une décision expresse de l'exécutif, qui doit être transmise au représentant de l'État pour être exécutoire dans les conditions de droit commun.

Cette décision doit également être notifiée au comptable.

L'exécutif de l'entité informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits, lors de sa plus proche séance.

Vu la délibération du 28 août 2023 d'adoption à compter du 1er janvier 2024 de la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu les dispositions de la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Le Comité directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**AUTORISE** le Président, pour l'exercice 2025, pour le budget du SIVU Regroupement Pédagogique de l'Uffried à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et au sein de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections, sous réserve que ces mouvements de crédits n'entraînent pas une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre ;

**AUTORISE** le Président à signer les décisions et documents utiles pour les transmettre au représentant de l'Etat, et les notifier au comptable assignataire de HAGUENAU pour mise en œuvre.

**Pour extrait conforme**

Roeschwoog, le 22 avril 2025

Le Président,  
Michel LORENTZ



La Secrétaire de séance,  
Geneviève KIEFER

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
A VOCATION UNIQUE  
Regroupement Pédagogique de l'UFFRIED**

--oOo--

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DIRECTEUR  
Séance du 8 avril 2025 à 19 h 30  
A la Mairie de Roeschwoog**

Convocation le : 28 mars 2025

Membres élus .....	: 13	<u>Sous la présidence de M. Michel LORENTZ, Président</u>
Membres en fonction .....	: 13	<u>En présence de :</u>
Membres présents.....	: 11	ANTONI Marc, KRILOFF Sébastien, Vice-Présidents, BALBIERER Nadia, CAMOLLI Brigitte, KIEFER Geneviève, LIEBGOTT Laurence (suppléant), MACHRIS Véronique, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, WEBER Jean-Louis (suppléant prenant part au vote),
Absents avec Procurations :	0	<u>Absents excusés :</u> HUBER Christelle, KLEINKLAUS Céline (suppléée par WEBER Jean-Louis), OPFERMANN Laura (suppléant), WUST Michaël
Absents .....	: 2	<u>Etait en outre présent(e) :</u> HOLTZMANN Béatrice, DGS de la commune de Roeschwoog M. WOLFF Rémy, adjoint au Maire de Fort-Louis

**OBJET : DELIBERATION 2025/04/08 – 16 : APPROBATION DU BUDGET DE L'EXERCICE 2025**

Le Président soumet au Comité directeur le projet de budget primitif de l'exercice 2025, comme figurant aux documents budgétaires et à l'annexe explicative transmis par courriel du 28 mars 2025 avec les documents de séance.

Il propose :

Dépenses d'investissement :	125 200,00
Dont restes à réaliser 2024 :	4 980,00 €
Recettes d'investissement :	125 200,00 €

Dépenses de fonctionnement :	331 000,00 €
Recettes de fonctionnement :	331 000,00 €

Le Président souligne le montant de la dette et notamment la hausse importante du taux variable du prêt de la construction de l'école qui court jusqu'en 2034.

Il informe le Comité Directeur des indemnités perçues par le Président du SIVU RPU.

Puis, il rappelle le tableau des emplois au 7 mars 2024 présenté précédemment en séance en soulignant que le SIVU RPU n'emploie plus qu'1 agent administratif pour 8h hebdomadaire.

L'agent technique pour l'entretien des locaux pour 26h hebdomadaire a fait valoir son droit à la retraite au 1<sup>er</sup> septembre 2023. Un prestataire de service sous contrat s'occupe à présent de l'entretien des locaux.

Vu le projet de budget primitif détaillé présenté par nature et sa présentation annexée à la présente délibération

Vu l'état du personnel présenté,

Vu l'état des indemnités des élus présenté,

Vu l'autorisation au Président à effectuer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre à hauteur de 7,5% en section de fonctionnement et en section d'investissement,

Après avoir pris connaissance des propositions concernant ce Budget Primitif pour l'exercice 2025 et des motifs qui justifient ces prévisions tant en recettes qu'en dépenses, après avoir discuté le budget et en avoir délibéré, le Comité Directeur, à l'unanimité,

**ARRETE** le Budget Primitif 2025 comme suit :

Dépenses d'investissement de l'exercice	98 568,44 €
Résultat déficitaire d'investissement de l'exercice -reports 2024	21 651,56 €
Restes à réaliser en investissement	4 980,00 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>125 200,00 €</b>
<b>Total des recettes d'investissement de l'exercice</b>	<b>125 200,00 €</b>

<b>Total dépenses de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>331 000,00 €</b>
Recettes de fonctionnement de l'exercice	206 469,96 €
Résultat excédentaire de fonctionnement – reports 2024	124 530,04 €
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>331 000,00 €</b>

**PRECISE** que les crédits sont votés au niveau du chapitre et par opération en section d'investissement et en section de fonctionnement ;

**FIXE** le montant total de la participation des communes à ce budget à 160 000,00 €, la répartition étant la suivante :

Au titre de la participation au fonctionnement exercice 2025 :

	<b>EFFECTIFS ECOLE 2024/2025</b>	<b>PARTICIPATION FONCTIONNEMENT</b>
FORT LOUIS	12	2 497,04 €
LEUTENHEIM	36	7 491,11 €
NEUHAEUSEL	14	2 913,21 €
ROESCHWOOG	100	20 808,64 €
<b>TOTAL</b>	<b>162</b>	<b>33 710,00 €</b>

Au titre de la participation à l'investissement exercice 2025 :

	<b>POPULATION 2025 (source INSEE)</b>	<b>PARTICIPATION INVESTISSEMENT</b>
FORT LOUIS	284	9 347,50 €
LEUTENHEIM	838	27 581,71 €
NEUHAEUSEL	399	13 132,58 €
ROESCHWOOG	2316	76 228,21 €
<b>TOTAL</b>	<b>3837</b>	<b>126 290,00 €</b>

**Soit au total pour le fonctionnement et l'investissement :**

Commune de Fort-Louis	11 844.54 € arrondi à	11 844,00 €
Commune de Leutenheim	35 072.82 € arrondi à	35 073,00 €
Commune de Neuhaeusel	16 045.79 € arrondi à	16 046,00 €
Commune de Roeschwoog	97 036.85 € arrondi à	97 037,00 €

**ANNEXE – PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE  
DU BUDGET PRIMITIF 2025 DU SIVU RPV**

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif est un état prévisionnel qui retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il doit respecter les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le Président, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires au personnel ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

**PRESENTATION GENERALE**

Dépenses d'investissement :	125 200,00
Dont restes à réaliser 2024 :	4 980,00 €
Recettes d'investissement :	125 200,00 €
 Dépenses de fonctionnement :	 331 000,00 €
Recettes de fonctionnement :	331 000,00 €

SIVU REGR. PEDAG. UFFRIED - SIVU REGR. PEDAG. UFFRIED - BP (projet de budget) - 2025

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	98 568,44	125 200,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	4 980,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 21 651,56	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		125 200,00	125 200,00
		+	+
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	331 000,00	206 489,96
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 124 530,04
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		331 000,00	331 000,00
		+	+
TOTAL DU BUDGET (4)		456 200,00	456 200,00

## PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE									A
DEPENSES									
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
		I			II			III = I + II	
<b>TOTAL</b>	62 905,27	4 980,00	0,00	98 568,44	0,00	0,00	98 568,44	103 548,44	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des opérations d'équipement (3)	32 750,27	4 980,00	0,00	66 968,44	0,00	0,00	66 968,44	71 948,44	
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>32 750,27</b>	<b>4 980,00</b>	<b>0,00</b>	<b>66 968,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>66 968,44</b>	<b>71 948,44</b>	
10 Dotation, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	30 155,00	0,00		31 600,00	0,00		31 600,00	31 600,00	
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00						
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>30 155,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31 600,00</b>	<b>31 600,00</b>	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>62 905,27</b>	<b>4 980,00</b>	<b>0,00</b>	<b>98 568,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>98 568,44</b>	<b>103 548,44</b>	
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								21 651,56	
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>									<b>125 200,00</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT									A2.1
Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement									
N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	
11	CONSTRUCTION		2 852 377,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
12	ECOLE ELEMENTAIRE		1 273,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	ACQUIS. MAT. ET MOB. DE BUREAU		19 236,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
14	REALISATION SAS DE SECURITE POUR ENTREE PRINCIPALE		61 425,56	0,00	17 948,44	0,00	0,00	17 948,44	
16	DIVERS TRAVAUX BATIMENT		275,31	280,00	20 720,00	0,00	0,00	20 720,00	
18	ECOLE - AMENAGEMENT SALLES		44 158,26	4 700,00	25 300,00	0,00	0,00	25 300,00	
19	ECOLE - EQUIPEMENT INFORMATIQUE		22 024,25	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	
20	ECOLE - DIVERS EQUIPEMENTS ET MATERIEL		28 271,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	PERISCOLAIRE -DIVERS EQUIPEMENTS ET MATERIEL		9 396,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	CONSTRUCTION NOUVEAU PERISCOLAIRE								
<b>TOTAL</b>			<b>3 038 438,33</b>	<b>4 980,00</b>	<b>66 968,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>66 968,44</b>	

Pour cet exercice, des crédits sont imputés en dépenses d'investissement aux opérations suivantes :

- Opération 14 - divers travaux bâtiments : 17 948,44 € (provision)
- Opération 16 - école – aménagement des salles : 20 720,00 € de nouveaux crédits (acquisition de chaises pour les salles de classe, aménagement salles de classes /affichage)
- Opération 18 - école – équipement informatique : restes à réaliser 4 700,00 € + 25 300,00 € de nouveaux crédits (remplacement de matériel informatique)
- Opération 19 - école – divers équipements et matériels : 3 000,00 € de crédits (bancs).

Le remboursement du capital de la dette (compte 1641) pour le groupe scolaire et pour le remplacement de la chaudière et remplacement des luminaires s'élève à près de 31 600,00 €.

Le solde d'exécution négatif reporté est de 21 651,56 € (2023 : 32 694,73 €).

Les recettes d'investissement prévues sont :

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES						A
RECETTES						
Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>58 313,91</b>	<b>0,00</b>	<b>98 568,44</b>	<b>0,00</b>	<b>98 568,44</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	8 513,91	0,00	1 168,44	0,00	1 168,44
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>8 513,91</b>	<b>0,00</b>	<b>1 168,44</b>	<b>0,00</b>	<b>1 168,44</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>8 513,91</b>	<b>0,00</b>	<b>1 168,44</b>	<b>0,00</b>	<b>1 168,44</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	49 800,00		89 000,00	0,00	89 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		8 400,00	0,00	8 400,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>49 800,00</b>		<b>97 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>97 400,00</b>
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>						<b>0,00</b>
<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>						<b>26 631,56</b>
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>						<b>125 200,00</b>

- 1 168,44 € de FCTVA (fond de compensation de la TVA pour les dépenses d'investissement de 2023)
- un virement de 89 000,00 € de la section de fonctionnement
- amortissements prévisionnels de 8 400,00 €.

#### PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE									B
DÉPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>271 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>331 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>331 000,00</b>	<b>331 000,00</b>
011	Charges à caractère général (3)	143 710,00	0,00	0,00	133 210,00	0,00	0,00	133 210,00	133 210,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	32 200,00	0,00		34 800,00	0,00		34 800,00	34 800,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	30 900,00	0,00	0,00	53 497,00	0,00	0,00	53 497,00	53 497,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>206 810,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>221 507,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>221 507,00</b>	<b>221 507,00</b>
66	Charges financières	13 270,00	0,00		10 510,00	0,00		10 510,00	10 510,00
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00		1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	20,00			83,00	0,00		83,00	83,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>14 790,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 093,00</b>	<b>0,00</b>		<b>12 093,00</b>	<b>12 093,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>221 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>233 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>233 600,00</b>	<b>233 600,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	49 800,00			89 000,00	0,00		89 000,00	89 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			8 400,00	0,00		8 400,00	8 400,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>49 800,00</b>			<b>97 400,00</b>	<b>0,00</b>		<b>97 400,00</b>	<b>97 400,00</b>
<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>									<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>									<b>331 000,00</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
011	<b>Charges à caractère général</b>	<b>143 710,00</b>	<b>133 210,00</b>	
50811	Fournitures non stockables - Eau et assainissement	2 600,00	2 600,00	
50812	Fournitures non stockables - Energie - Electricité	55 000,00	19 000,00	
50822	Fournitures non stockables - Carburants	50,00	0,00	
50823	Fournitures non stockables - Alimentation	200,00	200,00	
50826	Fournitures non stockables - Autres fournitures non stockables	200,00	200,00	
50831	Fournitures non stockables - Fournitures d'entretien	2 500,00	3 500,00	
50832	Fournitures non stockables - Fournitures de petit équipement	2 000,00	2 000,00	
50836	Fournitures non stockables - Habillage et vêtements de travail		0,00	
5084	Fournitures non stockables - Fournitures administratives	600,00	300,00	
5087	Fournitures non stockables - Fournitures scolaires	6 000,00	6 200,00	
5088	Fournitures non stockables - Autres matières et fournitures	1 500,00	1 500,00	
51521	Entretien et réparations sur terrains	1 000,00	1 000,00	
515221	Entretien et réparations sur bâtiments publics	5 000,00	5 000,00	
51556	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	2 000,00	2 000,00	
5156	Maintenance	12 000,00	14 000,00	
5157	Primes d'assurance multirisques	4 000,00	4 200,00	
5154	Versements à des organismes de formation	1 000,00	1 000,00	
5226	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Divers	260,00	0,00	
5231	Annuités et inscriptions	1 000,00	1 000,00	
5234	Réceptions	2 000,00	2 000,00	
5247	Transports collectifs du personnel	2 000,00	0,00	
5248	Transports de biens et transports collectifs - Divers		2 000,00	
5261	Frais d'affranchissement	400,00	400,00	
5262	Frais de télécommunications	2 600,00	2 600,00	
5281	Concepts divers (matériaux...)	500,00	500,00	
5283	Frais de nettoyage des locaux	10 000,00	16 000,00	
5284	Indemnité pour services rendus	2 000,00	3 500,00	
5286	Autres services extérieurs	1 500,00	1 500,00	
012	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>52 200,00</b>	<b>34 800,00</b>	
5276	Autre personnel extérieur	19 000,00	19 000,00	
5322	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	100,00	
5326	Cotisations au CNFPT et au CDGPT	300,00	300,00	
54111	Personnel titulaire - Rémunération principale	6 500,00	6 500,00	
54131	Personnel non titulaire - Rémunération principale		0,00	
5451	Cotisations à l'U.R.S.G.A.F.	1 000,00	1 100,00	
5453	Cotisations aux caisses de retraite	2 100,00	2 000,00	
5455	Cotisations pour assurance du personnel	1 000,00	850,00	
5456	Virement au F.N.C. de supplément familial		1 700,00	
5458	Cotisations aux autres organismes sociaux	100,00	100,00	
5475	Médecine du travail, ultrarace	100,00	50,00	
65	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>58 500,00</b>	<b>53 450,00</b>	
55111	Indemnités de fonction (éclus)	6 600,00	6 700,00	
55113	Cotisations de retraite (éclus)	1 600,00	1 600,00	
55114	Cotisations de sécurité sociale - part patronale (éclus)	2 600,00	2 700,00	
55511	Police d'Etat	100,00	100,00	
557364	Subventions de fonctionnement à la caisse des écoles	7 000,00	7 500,00	
55746	Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	3 000,00	3 000,00	
55808	Autres charges diverses de gestion courante	8 000,00	29 600,00	
	<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011+012+014+65+85)</b>	<b>206 810,00</b>	<b>221 500,00</b>	
66	<b>Charges financières (b)</b>	<b>13 270,00</b>	<b>10 510,00</b>	
55111	Intérêts réglés à l'échéance	12 770,00	10 510,00	
5586	Autres charges financières	500,00	0,00	
67	<b>Charges spécifiques (c)</b>	<b>1 500,00</b>	<b>1 500,00</b>	
820	Taxes sur les surcoûts antérieurs	1 500,00	1 500,00	
Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
68	<b>Dotations aux provisions et dépréciations (d)</b>	<b>20,00</b>	<b>83,00</b>	
6817	<b>Dotations aux dépréciations des actifs circulants</b>	<b>20,00</b>	<b>83,00</b>	
022	<b>Dépenses imprévues (e)</b>		<b>0,00</b>	
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>	<b>221 600,00</b>	<b>233 600,00</b>	
023	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>49 800,00</b>	<b>89 000,00</b>	
042	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>		<b>8 400,00</b>	
6811	<b>Dot. aux amort. des immobilisations incorporees et corporees</b>		<b>8 400,00</b>	
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>49 800,00</b>	<b>97 400,00</b>	
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>49 800,00</b>	<b>97 400,00</b>	
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> <b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>271 400,00</b>	<b>331 000,00</b>	
				+
	<b>RESTES A REALISER 2024</b>			<b>0,00</b>
				+
	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>			<b>0,00</b>
				=
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>			<b>331 000,00</b>

Les crédits affectés aux charges à caractère général (eau, énergie, combustible, fournitures, entretien maintenance, frais de télécommunication...), compte 011, s'élèvent à 133 210,00 €.

Il est à noter que les dépenses prévisionnelles en eau, électricité et gaz représentent près de 31,38 % des charges à caractère général. Les frais de maintenance prévisionnels (photocopieur, ascenseur, adoucisseur, maintenance informatique, extincteurs...) représentent environ 10,51 % des charges au compte 011.

Les fournitures scolaires comptent pour 4,65 % de la totalité des charges à caractère général. Un budget de 33,00 € par élève est proposé comme chaque année.

Les frais de nettoyage des locaux (compte 6283) correspondent (nettoyage locaux et vitres) à environ 36 000,00 €, soit 27,02 % des charges à caractère général. Le SIVU fait appel à un prestataire de service pour le nettoyage de ses locaux (suite au départ à la retraite de son agent technique en septembre 2023) et pour un nettoyage annuel des vitres du bâtiment.

Des crédits pour un montant de 34 800,00 € sont proposés au chapitre 012, charges de personnel.

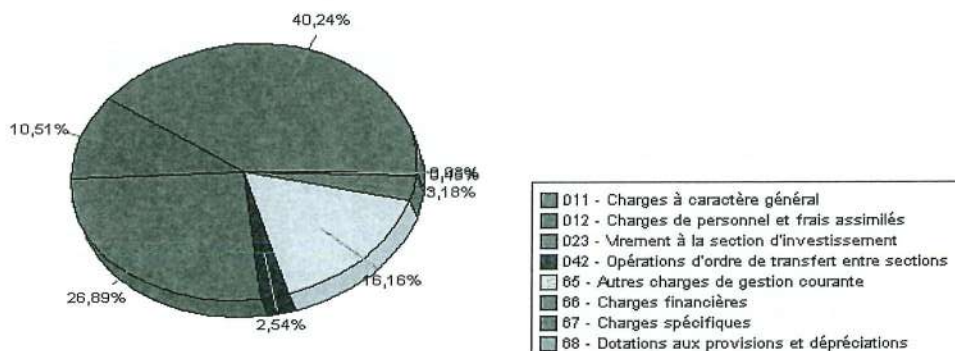
Le chapitre 65 prévoit des crédits pour les indemnités versées au Président du SIVU pour un montant de 8 700 €.

Un montant de 7 500,00 € est inscrit au compte 657361 Caisse des écoles en prévision des subventions pour les sorties et pour la participation aux frais de piscine.

Un crédit de 3 000,00 € est prévu au compte 65748, provisionné pour une aide financière associative (activité orchestre à l'école).

La charge de la dette, compte 66611, se monte à près de 10 510,00 € (contre 5 214,47 € en 2023 et 12 211,41 € en 2024).

#### Répartition des dépenses de fonctionnement par chapitre



SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE						B
RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		220 406,90	0,00	206 469,96	0,00	206 469,96
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	8 000,00	0,00	9 200,00	0,00	9 200,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	175 050,00	0,00	160 000,00	0,00	160 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	37 356,90	0,00	37 249,96	0,00	37 249,96
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		220 406,90	0,00	206 449,96	0,00	206 449,96
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	20,00	0,00	20,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		0,00	0,00	20,00	0,00	20,00
<b>Total des recettes réelles</b>		220 406,90	0,00	206 469,96	0,00	206 469,96
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		0,00		0,00	0,00	0,00
<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>						124 530,04
<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>						331 000,00

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	8 000,00	9 200,00	
70878	Remboursement de frais par des tiers	8 000,00	9 200,00	
74	Dotations et participations	175 050,00	160 000,00	
744	FCTVA	50,00	0,00	
74741	Participations communes membres du GFP	175 000,00	160 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	37 356,90	37 249,96	
752	Revenus des immeubles	37 290,00	37 200,00	
75888	Autres produits divers de gestion courante	66,90	49,96	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)		220 406,90	206 449,96	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits spécifiques (c)		20,00	
773	Mandats annulés ou atteints par la déchéance quadriennale		20,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		220 406,90	206 469,96	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		220 406,90	206 469,96	

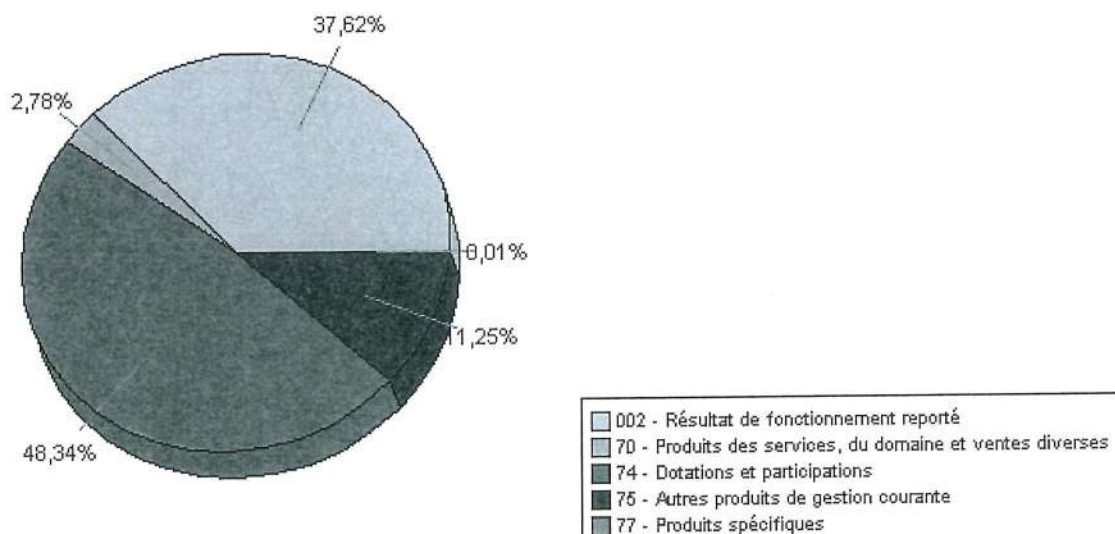
	+
RESTES A REALISER 2024	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	124 530,04
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	331 000,00

En recette, des crédits pour la participation des communes, chapitre 74, sont inscrits pour un montant de 160 000,00 €.

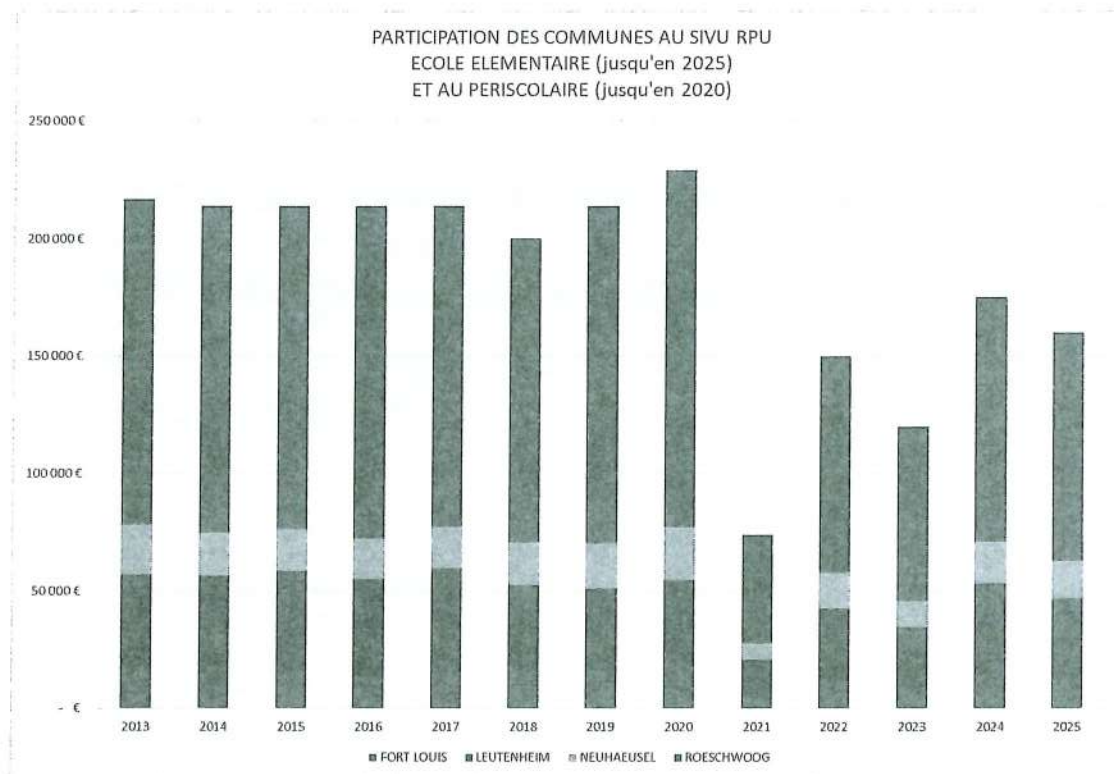
Le loyer perçu par le délégataire exploitant le service périscolaire (chapitre 75) est estimé à 37 200,00 € et sa participation aux charges locatives se monte à environ 9 200,00 € (chapitre 70).

Le résultat excédentaire reporté se monte à 124 530,04 €.

## Répartition des recettes de fonctionnement par chapitre



Evolution de la participation des communes au budget du SIVU RPU



**SIVU  
Regroupement Pédagogique de l'UFFRIED**

**PARTICIPATIONS COMMUNALES AUX DEPENSES DU SIVU 2025**

Participation demandée aux communes	160 000 €
Participation à l'investissement	126 290 €
Contribution au fonctionnement	33 710 €

	EFFECTIFS ECOLE 2024/2025	PARTICIPATION FONCTIONNEMENT
FORT LOUIS	12	2 497,04 €
LEUTENHEIM	36	7 491,11 €
NEUHAEUSEL	14	2 913,21 €
ROESCHWOOG	100	20 808,64 €
<b>TOTAL</b>	<b>162</b>	<b>33 710,00 €</b>

	POPULATION 2025 (source INSEE)	PARTICIPATION INVESTISSEMENT
FORT LOUIS	284	9 347,50 €
LEUTENHEIM	838	27 581,71 €
NEUHAEUSEL	399	13 132,58 €
ROESCHWOOG	2316	76 228,21 €
<b>TOTAL</b>	<b>3837</b>	<b>126 290,00 €</b>

MONTANT TOTAL PARTICIPATION
11 844,54 €
35 072,82 €
16 045,79 €
97 036,85 €
<b>160 000,00 €</b>

Pour mémoire effectifs de l'école rentrée scolaire 2024/2025 : 188 élèves

Participations communales

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
FORT LOUIS	18 635 €	17 751 €	15 350 €	13 841 €	15 163 €	16 082 €	16 074 €	19 793 €	6 020 €	11 964 €	8 523 €	14 635 €	11 844 €
LEUTENHEIM	38 250 €	38 461 €	43 090 €	41 381 €	44 679 €	36 588 €	34 817 €	35 026 €	14 611 €	30 455 €	26 039 €	38 677 €	35 073 €
NEUHAEUSEL	21 577 €	18 737 €	18 068 €	17 265 €	17 510 €	18 160 €	19 757 €	22 546 €	7 259 €	15 507 €	11 457 €	18 002 €	16 046 €
ROESCHWOOG	138 289 €	139 051 €	137 492 €	141 513 €	136 649 €	129 170 €	143 352 €	151 635 €	46 110 €	92 074 €	73 981 €	103 686 €	97 037 €
Participation	216 751 €	214 000 €	214 000 €	214 000 €	214 000 €	280 000 €	214 000 €	229 000 €	74 000 €	150 000 €	120 000 €	175 000 €	160 000 €

%age participation	%age population
7,40%	7,40%
21,92%	21,84%
10,03%	18,40%
60,65%	60,36%
100%	100%

La compétence « périscolaire » est retournée aux communes membres depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.  
Les quatre communes ont conventionné pour confier la gestion de la compétence du service périscolaire et de la construction du nouveau périscolaire à la Commune de Roeschwoog.

DETTE

Objet du prêt	Organisme prêteur	Montant prêt	Durée en années	Année de mobilisation	Fin de remboursement	Taux	K restant dû 2025	Remboursement 2025 Intérêts	Remboursement 2025 Capital	Charge totale 2025	
							au 01/09/2025				
Ecole intercommunale André Weckmann	Crédit Agricole	600 000.00 €	30	2004	01/09/2034	01/09/2025 V 4.2%	219 046.90 €	10 027.45 €	19 701.92 €	29 729.37 €	
							au 01/01/2025				
Système de chauffage gaz + remplacement luminaires	Crédit Agricole	120 000.00 €	10	2021	31/10/2031	20/10/2021 F 0,60 %	84 752.35 €	481.79 €	11 890.81 €	12 372.60 €	
								303 799.25 €	10 509.24 €	31 592.73 €	42 101.97 €

**Pour extrait conforme**

Roeschwoog, le 22 avril 2025

Le Président,  
Michel LORENTZLa Secrétaire de séance,  
Geneviève KIEFER